

Les objectifs de la déchèterie

- Permettre aux usagers d'évacuer leurs déchets ménagers encombrants dans de bonnes conditions ;
- Donner un outil supplémentaire aux habitants pour trier leurs déchets ;
- Trier au maximum les déchets suivant les catégories ;
- Supprimer les dépôts sauvages sur le territoire de la collectivité ;
- Sensibiliser la population aux questions de respect de l'environnement.

Combien ça coûte ?

La déchèterie de Case Navire a nécessité un investissement de 830 000 euros HT.

Le fonctionnement de la déchèterie

Les **déchets acceptés** sont les suivants :

- ▶ 1 Benne pour les **déchets verts**,
- ▶ 1 Benne pour les **métaux**,
- ▶ 1 Benne pour les **tout-venant et gravats**,
- ▶ 1 Borne de tri (apport volontaire) : **verre, plastique, métal, carton**,
- ▶ 1 Armoire pour les **Déchets Ménagers Spéciaux** : piles, batteries, solvants,
- ▶ 1 Bac de récupération pour les **batteries**,
- ▶ 1 Bac pour les **huiles de vidange**,
- ▶ 1 Benne pour les **Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques**.

L'accès à la déchèterie est gratuit et strictement réservé aux particuliers.

Attention ! La déchèterie ne récupère pas les déchets d'amiante, d'animaux, industriels et artisanaux, les véhicules hors d'usage entiers et les ordures ménagères.

Les horaires d'ouverture

- Lundi au samedi : 7H - 18H
- Dimanche et jours fériés : 7H - 12H
- Fermé les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre

N° vert (gratuit) :
0 800 872 972



Déchèterie : Case Navire - 97233 SCHŒLCHER

Siège : Immeuble Cardinal - Chateaubœuf Est - BP 407 - 97200 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 0 820 222 221 - Fax : 0596 75 87 06 - www.cacem.org

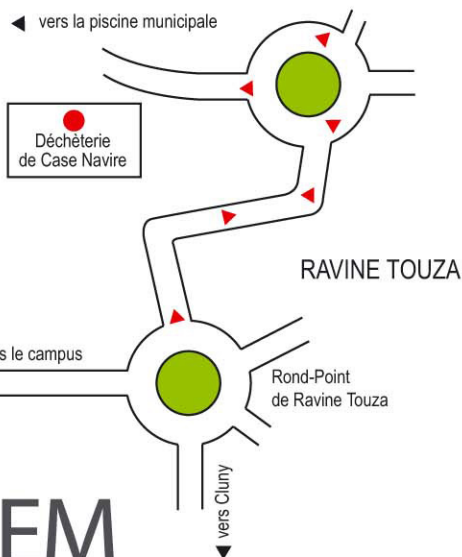
Définition

Un espace clos aménagé, gardienné où les particuliers peuvent déposer gratuitement leurs déchets encombrants et certains déchets particuliers. Ces déchets sont triés et répartis dans des contenants spécifiques en vue de leur valorisation.

Une opération financée avec le soutien de



CASE NAVIRE



Déchèterie